



Communiqué

Formation professionnelle

Premier bilan des mesures de soutien à l'insertion des jeunes dans le monde professionnel.

La Municipalité soutient les jeunes Lausannoises et Lausannois dans leur transition vers le monde professionnel, rendue plus difficile par la crise sanitaire et économique. 22 places d'apprentissages supplémentaires au sein de son administration ont été créées. 31 apprenti·e·s, sur 69 promu·e·s, ont également été engagé·e·s avec un contrat d'auxiliaire au sein des services de la Ville.

Le 23 juin 2020, la Municipalité annonçait son soutien à l'insertion des jeunes Lausannoises et Lausannois dans le monde professionnel, rendue plus difficile par la crise sanitaire et économique. Des mesures immédiates ont donc été assorties de mesures à plus long terme. La Municipalité souhaitait ainsi contribuer à ce qu'un maximum de jeunes trouve une solution au sortir de l'école obligatoire ou achevant leur formation professionnelle. Cinq mois plus tard, il est temps de tirer un premier bilan.

En premier lieu, la Municipalité a créé 22 places d'apprentissages supplémentaires au sein de son administration, évitant ainsi aux jeunes de se retrouver sans solution à la fin de leur scolarité obligatoire. Ainsi, la Ville de Lausanne a engagé plus de 95 apprenti·e·s de 1^{ère} année pour la rentrée 2020. La création de nouvelles places d'apprentissage se poursuivra en 2021 et 2022.

Le contexte économique lié à la crise sanitaire touche également les jeunes fraîchement certifiés en recherche de leur premier emploi. Pour éviter que ces jeunes ne se retrouvent sans solution, 31 apprenti·e·s sur 69 promu·e·s ont été engagé·e·s avec un contrat d'auxiliaire (de 1 à 12 mois) au sein des services de la Ville. Les apprenti·e·s, qui n'ont pu trouver d'engagement fixe, disposent ainsi d'un temps supplémentaire pour leur recherche, tout en gardant un pied dans le monde du travail.

La Municipalité a également décidé de pérenniser une quarantaine de places LIFT, projet qui permet de se familiariser au monde du travail pour les élèves de la 9^e à la 11^e des écoles secondaires lausannoises. Dans cette perspective, pour faciliter la transition école-métier, des places de stages d'orientation au sein de l'administration communale seront proposées aux écoles pour la prochaine rentrée.

La transition entre formation et emploi reste un enjeu majeur, et la pandémie met en péril les échanges et la coordination indispensables dans ce domaine. La Ville de Lausanne continuera à élaborer de nouvelles solutions, en collaboration avec les partenaires du domaine de l'enseignement et du monde économique.

La Municipalité est convaincue que toutes ces mesures contribueront à l'effort commun pour offrir aux jeunes des solutions à la sortie de l'école obligatoire pour préparer leur entrée dans le monde professionnel.

La Municipalité de Lausanne

Informations sur <https://www.lausanne.ch/officiel/travailler-a-la-ville/apprentissage.html>

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- David Payot, directeur de l'Enfance, de la jeunesse et des quartiers, 021 315 62 00
- Florence Germond, directrice des Finances et de la mobilité, 021 315 42 11

Lausanne, le 10 décembre 2020